



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### dépenses

Question écrite n° 68092

#### Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le rapport « Les finances publiques locales » d'octobre 2014 de la Cour des comptes. Dans ce rapport, la Cour préconise dans le cadre de la réforme de la DGF, de créer une DGF unique pour le « bloc communal », perçue par les intercommunalités, à charge pour elles de la répartir entre leurs communes-membres selon des critères qu'elles déterminent. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en œuvre prochainement.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Claude de Ganay](#)

**Circonscription :** Loiret (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68092

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 novembre 2014](#), page 9215

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)